



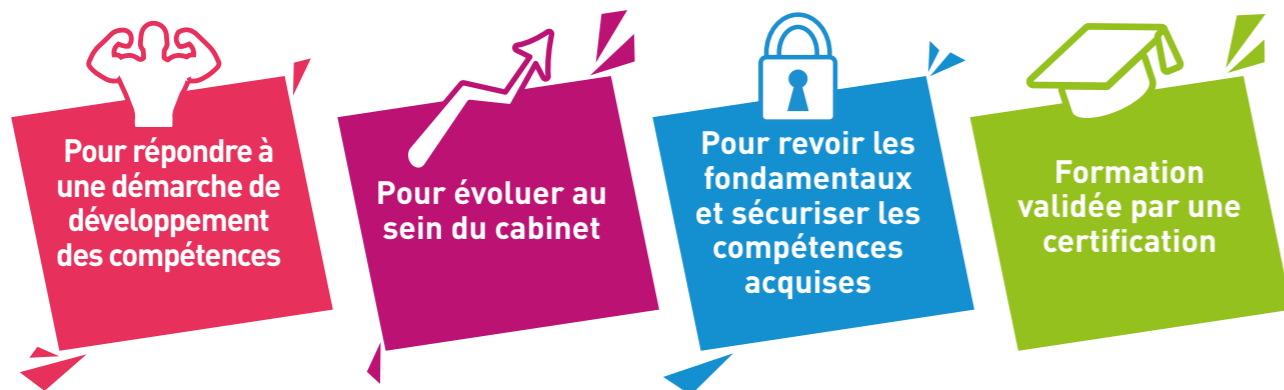
IFYC
L'INSTITUT DE
FORMATION

ACADEMIE DE LA PROFESSION COMPTABLE : **NOS FORMATIONS CERTIFIANTES** 2019 / 2020



FORMATIONS CERTIFIANTES :

POURQUOI CHOISIR UN PARCOURS DE FORMATION ?



SOMMAIRE

→ VISA Stratégies patrimoniales du chef d'entreprise

Votre client est avant tout un particulier qui se pose des questions sur les incidences qu'il peut y avoir entre son entreprise et sa famille. En tant qu'interlocuteur privilégié, il se tournera naturellement vers vous, ne ratez pas l'occasion de développer de nouvelles missions.

→ Réviseur comptable

Vous recherchez des réviseurs comptables ? Cette formation vous permettra de former de nouveaux salariés ou de faire évoluer vos collaborateurs. Conçue par l'IFYC, il s'agit d'une formation pratico-pratique.

→ Devenir collaborateur confirmé en paie

Vous souhaitez faire évoluer les compétences de vos collaborateurs pour qu'ils soient autonomes dans la gestion de leur portefeuille ? Cette formation permettra de renforcer les compétences techniques en s'appuyant sur de nombreux cas pratiques.

→ Devenir responsable du pôle juridique

Vous développez le service juridique et avez besoin de vous appuyer sur quelqu'un ? Faites évoluer votre collaborateur pour qu'il pilote le service juridique et gère le portefeuille client.

→ PARCOURS : VISA STRATEGIES PATRIMONIALES DU CHEF D'ENTREPRISE

Tout chef d'entreprise est avant tout un particulier qui se pose des questions telles que :

- Que devient ma famille si mon entreprise a des difficultés ?
- Mais aussi que devient mon entreprise si mon couple traverse des turbulences ?
- Comment protéger mes proches ?
- Comment anticiper la transmission de mon patrimoine ?

Et encore bien des questions que tout chef d'entreprise souhaiterait poser à son expert-comptable !

OBJECTIFS :

- Permettre aux participants d'acquérir ou d'approfondir les connaissances nécessaires pour répondre aux problématiques patrimoniales de son client.
- Développer des missions de diagnostic patrimonial global pour aider les chefs d'entreprise à définir leurs stratégies et les accompagner dans leur mise en œuvre.
- Être sensibilisé aux points de vigilance et respecter son obligation de conseil.
- Conquérir le marché des particuliers.

DÉROULEMENT :

- Jour 1 : La transmission non préparée et les conséquences du décès du chef d'entreprise.
- Jour 2 : La vie à deux et les conséquences du divorce du chef d'entreprise.
- Jour 3 : Démembrement de propriété et stratégies patrimoniales.
- Jour 4 : Les sociétés civiles de famille & stratégies patrimoniales.
- Jour 5 : Développer les missions de diagnostic patrimonial global.
- Jour 6 : Mission de diagnostic patrimonial global: Étude de cas.
- Jour 7 : Protéger la famille.
- Jour 8 : Assurance vie, Contrat de capitalisation et stratégies patrimoniales.
- Jour 9 : Préparer la transmission du patrimoine.
- Jour 10 : Cas de synthèse.

DURÉE :
70 heures
(10 jours)

DATES :

- 30 septembre – 1^{er} octobre 2019
- 17 et 18 Décembre 2019
- 21 et 22 Octobre 2019
- 5 et 6 Février 2020.
- 21 et 22 Novembre 2019

TARIF :

- 3 500.00 € HT de coûts pédagogiques
- + 450.00 € HT de forfait d'organisation

→ PARCOURS : RÉVISEUR COMPTABLE

Avec cette formation, recrutez de nouveaux collaborateurs sachant faire les travaux de révision des comptes afin d'établir les comptes annuels dans une démarche méthodologique associée aux obligations de la profession.

PRÉREQUIS

- Avoir des connaissances en comptabilité

OBJECTIFS

- Connaître le cadre d'intervention et les missions des cabinets comptables, et en maîtriser les diligences.
- Maîtriser les travaux de révision d'un grand livre et connaître l'ensemble des cycles de révision.
- Connaître et savoir gérer les difficultés comptables qu'il est possible de rencontrer dans la tenue d'un dossier comptable.
- Établir et réviser le déclaratif fiscal dans le respect des dispositifs législatifs en vigueur.
- Préparer les comptes annuels et les éléments constituant la liasse fiscale.

PUBLIC

- Les jeunes diplômés sortant des filières de gestion et de comptabilité à partir niveau BAC+2
- Des demandeurs d'emploi en reconversion
- Des collaborateurs de cabinets qui souhaitent évoluer

VALIDATION

- Certificat du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables d'Auvergne / Attestation de présence

DATES :

- du 5 septembre 2019 au 6 Février 2020

TARIF :

- 3990 € HT de coûts pédagogiques

DURÉE :
266 heures
(38 jours)

CONTENU

MODULE 1 : Introduction : cadre conceptuel

MODULE 2 : Démarche générale de la mission de présentation

MODULE 3 : Cycles de révision

3.1 : Cycle trésorerie finance

3.2 : Cycle achats fournisseurs

3.3 : Cycle ventes et clients

3.4 : Cycle stocks et travaux en cours

3.5 : Immobilisations

3.6 : État impôt et taxes

3.7 : Social

3.8 : Capitaux propres

3.9 : Autres comptes

3.10 : Annexes

MODULE 4 : Synthèse

MODULE 5 : Fin de mission

MODULE 6 : Mise en pratique

EXAMEN



→ PARCOURS : DEVENIR COLLABORATEUR CONFIRME EN PAIE

Parcours destiné à un public de collaborateurs débutants mais ayant deux à trois ans d'expérience de tenue de paie et souhaitant acquérir la capacité technique de gérer la tenue et la supervision de l'ensemble du dossier de paie pour devenir collaborateur confirmé en paie. A l'issue du parcours, le participant a renforcé ses connaissances techniques mais a aussi acquis des méthodologies de travail éprouvées en cabinet en s'appuyant sur de nombreux cas pratiques.

➤ OBJECTIFS :

- Se perfectionner et devenir autonome dans le traitement d'un dossier paie.
- Etre capable de mettre en place les processus de sécurisation d'un dossier paie, d'établir le lien entre bulletin de paie et les principaux événements de la vie et du contrat de travail.
- Savoir traiter les principales difficultés du niveau supérieur de la paie, les secteurs particuliers par le biais de l'étude approfondie de deux secteurs.

⚙️ DÉROULEMENT :

- Jour 1 : L'exécution du contrat de travail
- Jour 2 : Durée du travail
- Jour 3 : Identification et le traitement des difficultés en matière d'absences rémunérées ou non rémunérées – congés particuliers
- Jour 4 : Protection sociale des salariés (e-learning)
- Jour 5 : Les contrôles sociaux et principaux chefs de redressement
- Jour 6 : Prévenir les redressements URSSAF : sécurisation du dossier paie et tenue du dossier paie (e-learning)
- Jour 7 : Paies spécifiques bâtiment
- Jour 8 : Paies aspects spécifiques HCR
- Jour 9 : Pratique de la paie lors du départ du salarié
- Jour 10 : Cas de remise en cause des exonérations sociales et cas de synthèse

DURÉE :
70 heures
(10 jours)
dont 2 jours
en e-learning

€ TARIF :

2400,00 € HT de coûts pédagogiques

360,00 € HT de forfait d'organisation

➤ DATES :

19 et 20 Septembre 2019

7 et 8 Novembre 2019

16 Octobre 2019

19 Décembre 2019

25 Octobre 2019

8 Janvier 2020

→ PARCOURS : RESPONSABLE DU POLE JURIDIQUE

Parcours destiné à des collaborateurs juridiques qui vont devenir responsables sur le service juridique. A l'issue du parcours le participant assure le pilotage du pôle juridique, il maîtrise la législation, et est capable de la mettre en application et de gérer un portefeuille de clients dans un environnement PME. Ce parcours aborde le suivi juridique des différentes entités clientes des cabinets au travers de nombreuses applications.

➤ OBJECTIFS :

- Savoir organiser et superviser la mission juridique pour les clients du cabinet.
- Maîtriser les bases juridiques nécessaires au suivi des opérations courantes dans l'environnement PME.
- Gérer les principaux événements exceptionnels dans la vie d'une personne morale.
- Savoir contrôler la régularité d'un dossier.
- Être sensibilisé aux conséquences des négligences et erreurs pour le client et pour le conseil.
- Connaître les principes de gestion du service juridique.

⚙️ DÉROULEMENT :

- Jour 1 : Rappel des fondamentaux en droit (e-learning)
- Jour 2 : Sociétés civiles : maîtriser les difficultés juridiques
- Jour 3 : Dirigeants sociaux. Particularités des SAS.
- Jour 4 & 5 : Les décisions collectives et la gestion de la mission d'approbation des comptes
- Jour 6 : Conventions règlementées
- Jour 7 : Évènements particuliers
- Jour 8 : Les principes de la gestion du pôle juridique
- Jour 9 : Baux commerciaux depuis la loi Pinel - Associations (aspects juridiques)
- Jour 10 : Diagnostic de conformité juridique des sociétés, cas de synthèse

DURÉE :
70 heures
(10 jours)
dont 1 jour en
e-learning

➤ DATES :

26 et 27 Septembre 2019

16 et 17 janvier 2020

10 et 11 octobre 2019

30 janvier 2020

9 et 10 Décembre 2019

€ TARIF :

2400.00 € HT de coûts pédagogiques

+ 405.00 € HT de forfait d'organisation



ACADÉMIE
de la profession
comptable

**Parc technologique La Pardieu
9 rue Patrick Depailler
63063 Clermont-Ferrand cedex 1**

Tél : 04 73 28 55 55
ifyc@auvergne.experts-comptables.fr